**CHAMPIONNATS INTER-COMITE B/M de TRIATHLON d’Athlétisme**

**INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES**

**HALLE JEAN BOUIN – LILLE (Avenue Louise Michel)**

**MERCREDI 13/12/2023**

**PRINCIPE GENERAL**

L’UGSEL organise chaque année un championnat de comité individuel et par équipes pour les jeunes gens et les jeunes filles des catégories benjamins et minimes.

Voir nouveau règlement national 2023-24 :

[23-24 REGLEMENT SPECIFIQUE ATHLETISME EN SALLE v090823.pdf (ugsel.org)](https://www.ugsel.org/sites/default/files/disciplines/pdf/23-24%20REGLEMENT%20SPECIFIQUE%20ATHLETISME%20EN%20SALLE%20v090823.pdf)

**EPREUVES**

Pour les courses : - 50m - 50h - 1000m

Pour les sauts : Hauteur – Perche – Longueur – Triple saut

Pour les lancers : Poids

**ORGANISATION**

Ouverture des portes : **11h30**

Mise en place des jurys : **12h00**

Premières épreuves : **12h15**

Si vos élèves mangent à l’intérieur de la salle, veuillez leur demander de mettre les restes de repas dans les sacs-poubelles.

Les chaussures doivent être différentes de celles utilisées à l’extérieur, et propres.

Les chaussures à pointes doivent être équipées de pointes de **6 mm maximum**.

Merci de votre compréhension et de votre vigilance.

**PARTICIPATION**

Les concurrents doivent obligatoirement participer à trois épreuves : une course, un saut et un lancer de poids.

4 essais pour les sauts horizontaux et le poids.

Concernant les courses, un seul faux-départ par athlète est autorisé.

**CLASSEMENT INDIVIDUEL**

Dans chaque catégorie, le titre de Champion de Comité UGSEL individuel de triathlon en salle sera attribué à l’athlète qui aura réussi le meilleur total sur l’ensemble des trois épreuves.

En cas d’égalité de points à la 1ère place, le titre sera décerné au concurrent ayant obtenu la 3ème meilleure cotation. S’il y a à nouveau égalité, les concurrents seront départagés par la 2ème meilleure cotation, etc.

Pour les autres places, les concurrents ayant totalisé le même nombre de points seront déclarés ex aequo.

**COMPOSITION D’UNE EQUIPE**

Une équipe se compose de 4 athlètes minimum, 5 athlètes maximum de la même catégorie.

Dans chaque catégorie, chaque concurrent doit choisir une épreuve dans chaque groupe.

Si un établissement présente plus de cinq qualifiés individuels dans la même catégorie, les équipes devront alors être nominatives.

**CLASSEMENT PAR EQUIPE**

Dans chaque catégorie, le titre de Champion de Comité UGSEL par équipes sera attribué à l’équipe qui aura réussi le meilleur total de points sur l’ensemble des épreuves réalisées par les 4 meilleurs athlètes de l’équipe.

En cas d’égalité, les équipes seront départagées par le total des points de l’équipier classé 4ème puis 3ème et ainsi de suite.

**JURY**

Chaque établissement présentant une équipe devra présenter une personne, adulte, apte à faire partie du jury.

Un établissement présentant une ou plusieurs équipes devra présenter un juge scolaire. Ce juge scolaire devra pouvoir justifier d’une formation départementale ou régionale et d’un comportement efficace au sein d’un jury de concours.

**ENGAGEMENTS, LICENCE, CONFIRMATION :**

Les inscriptions sont à faire sur Usport avant le **Vendredi 08/12 à 14h00** délai de rigueur (Pas d’inscriptions sur place !!)

Une image contenant triangle

Description générée automatiquement **Merci de n’engager que des élèves ayant réalisés un minimum de**  **45pts** sur le triathlon de district. Dans le cas où il n’y a pas eu de districts merci d’être raisonnable sur les engagements afin que la compétition puisse se dérouler dans le temps imparti !!

Tout élève doit obligatoirement être licencié avant les épreuves qualificatives de comité (soit à la date du district)

Les inscriptions pour les championnats de comités ayant été faites sur Usport par les professeurs d’EPS , les résultats et qualifications seront remontés directement à la région par les comités via le logiciel national.

**Par conséquent il n’y aura pas d’engagement pour le Territoire à faire** .

Les demandes de qualifications exceptionnelles devront être faites le jour même des championnats de comités ou au plus tard le lendemain 15h00 sur le document suivant :

<https://ugsel59lille.com/wp-content/uploads/qualification-exceptionnelle.doc>

et envoyés au responsable de la CTT Olivier ROCK : rock\_o@club-internet.fr

**Pour la réussite de cette manifestation, nous demandons des bonnes volontés pour installer la salle à partir de 11 h15.**

**Pour la fin de la compétition, tous les Enseignants qui sont venus avec des élèves sont priés de ranger le matériel et la salle.**

Le Championnats de Territoire B/M Indoor se déroulera le Mercredi 24/01/2024

**Pour y prendre part, l’athlète doit avoir concouru obligatoirement au championnat de Comité.**

Damien ARICKX Olivier ROCK

Directeur de Comité Nord Lille Responsable de la CTC Athlétisme